



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°2

MARS / AVRIL / MAI 2021

www.kuttolsheim.fr

page facebook : Commune de Kuttolsheim 

INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 7 AVRIL ET 19 MAI 2021

Taxe foncière 2021, Fixation des taux et limitation de l'exonération :

En 2021 la Taxe d'Habitation sur les résidences principales est supprimée.

Concernant la Taxe Foncière 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité sauf 1 voix, décide du maintien à 49,37 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties et de la variation à 28,63 % de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (soit +5% de 27,27%).

Pour toutes constructions neuves à usage d'habitation, hormis celles financées par le biais de prêts aidés de l'Etat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de limiter l'exonération de deux ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, à 40% de la base imposable et autorise M. le Maire à procéder à la notification de cette décision aux Services Préfectoraux.

Cession parcelle communale :

A la suite d'un accord pour l'échange de parcelles avec l'ancien aménageur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la cession d'une parcelle communale de 0,21 ares cadastrée Section 6 N°4/96 « Hinter des Seemuehle » à l'Euro symbolique, au futur acquéreur de la parcelle cadastrée Section 6 N°170 sise au Lotissement Seemuehle et autorise par conséquent M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'établissement dudit acte administratif.

Décision modificative :

A propos de l'ancienne « maison Baehrel », située au n°2 impasse des Sources et scindée en 3 parties (maison, terrain nu et atelier communal), le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'intégrer cet ensemble à l'inventaire communal et autorise par conséquent M. le Maire à modifier toutes les inscriptions au budget, tant en dépenses qu'en recettes, pour le montant de 187.653,14 €

correspondant respectivement aux cessions pour 134.000,00 € et 5.500,00 €, estimation faite de l'atelier communal à 48 153,14 €.

Rythmes scolaires du R.P.I. :

Faisant suite à la mise en place pour 3 années d'une dérogation, reconduite pour 1 année, le temps scolaire du R.P.I. de Fessenheim-Le-Bas, Kuttolsheim et Wintzenheim-Kochersberg est réparti depuis 2017 sur 4 jours par semaine au lieu de 4,5 jours, aux horaires définis ci-dessous :

R.P.I. : Regroupement Pédagogique Intercommunal	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	
	Matin	Après-Midi
Ecole Fessenheim-Le-Bas	8h25-11h55	13h50-16h20
Ecole de Kuttolsheim	8h15-11h45	13h40-16h10
Ecole de Wintzenheim	8h05-11h35	13h30-16h00

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite suivre l'avis du Conseil d'Ecole.

ATSEM du R.P.I., création d'un emploi et suppression du 3ème poste :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la création d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), pour une durée hebdomadaire de 28 heures et autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

A la suite d'une réorganisation scolaire à Kuttolsheim, le 3ème poste d'ATSEM pour notre R.P.I est supprimé.

Compétence « Organisation de la Mobilité » :

Dans le cadre de la prise de compétence « Organisation de la Mobilité » par laquelle la Loi d'Orientation des Mobilités du 26/12/2019 permet aux Intercommunalités en lieu et place de La Région, d'améliorer la mobilité dans leur territoire (en termes de déplacement, transport, etc.),

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier ladite compétence à la Communauté de Communes du Kochersberg et de ce fait, en approuve la modification des statuts.

COMMUNICATIONS

Centre de vaccination :

L'Espace Terminus accueille un centre de vaccination Covid-19, ouvert depuis le 12 avril, uniquement sur rendez-vous. Les volontaires à la vaccination peuvent s'inscrire au 09.70.81.81.61 ou sur www.doctolib.fr : ensemble, faisons reculer l'épidémie.



Toute personne ayant des difficultés pour s'inscrire au Centre de Vaccination à Truchtersheim peut se faire aider par la Mairie.

Journée Citoyenne du 12 juin :

N'hésitez pas à vous inscrire avant le 7 juin au 03.88.87.51.32 ou sur mairie@kuttolsheim.fr



Coulées de boues, réunion du 5 juin :

Une réunion publique a lieu le 5 juin à 10h30, à hauteur du n° 20 de la Rue des Créneaux, afin de faire un point sur les coulées de boues du secteur « Rue des Créneaux ».

Conférence à la Ferme les 17, 18 et 19 juin :

L'association Des Voix Citoyennes propose de prendre le temps de la réflexion les 17, 18 et 19 juin dans le cadre de ses « Conférences à la Ferme » : que serons-nous, demain ? Comment vivrons-nous, demain ?

Informations complémentaires au 06.08.63.11.73 ou sur www.desvoixcitoyennes.org



Elections des 20 et 27 juin :

Les élections régionales et départementales ont lieu le dimanche 20 et 27 juin 2021.

Le bureau de vote, ouvert de 8h à 18h, est exceptionnellement déplacé à la Salle « La Source » rue des Prés, en raison de la crise sanitaire.



Marché aux puces du 12 septembre :

L'Association Sportive Nordheim-Kuttolsheim organise son 5ème marché aux puces à Kuttolsheim le

Dimanche 12 septembre.

Des formulaires de réservation de stand sont disponibles en mairie ainsi que sur son site internet et sa page Facebook.



Réduction de l'éclairage public :

En vue d'optimiser la consommation de son réseau d'éclairage public, la municipalité a modifié les plages de fonctionnement : une partie des luminaires s'éteint à partir de 23h.

Déplacement du panneau d'agglomération :

Le panneau d'agglomération est déplacé après l'intersection du lotissement « Les Seigneurs » et la « Rue des Seigneurs », afin d'inclure la nouvelle « Rue de l'Abbaye » dans l'agglomération de la Commune.

Retrouvez l'intégralité des Procès-Verbaux et Bulletins d'Informations Municipales sur www.kuttolsheim.fr

Votre Commission Communication-Numérique www.kuttolsheim.fr Commune de Kuttolsheim

